



# Rapport de gestion Année 2019



Référence : RAPGESTION2019-V3.0.  
Marc Barvais, Président.  
Frédéric Rasic, Directeur général.

Avec le soutien de



Wallonie



## 1 Table des matières

<b>1</b>	<b>Table des matières</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>RAPPORT DE GESTION</b>	<b>3</b>
<b>2.1</b>	<b>LES COMPTES ANNUELS</b>	<b>3</b>
2.1.1	Bilan	3
<b>2.2</b>	<b>Compte de résultats</b>	<b>4</b>
<b>2.3</b>	<b>LES COMMENTAIRES FINANCIERS</b>	<b>5</b>
2.3.1	Commentaires à l'ACTIF	5
2.3.2	Commentaires au PASSIF	6
2.3.3	Commentaires du COMPTE DE RESULTATS	9
2.3.4	Comparaison par rapport aux objectifs fixés.	12
<b>2.4</b>	<b>LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>14</b>
<b>2.5</b>	<b>LES REGLES D'EVALUATION</b>	<b>17</b>
<b>3</b>	<b>LES PARTICIPATIONS</b>	<b>20</b>
<b>4</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>21</b>
4.1	Synthèse	22

## 2 RAPPORT DE GESTION

### 2.1 LES COMPTES ANNUELS

(Article L1523-16 du CDLD)

#### 2.1.1 Bilan

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>1 444 159,00</b>	<b>1 557 050,36</b>	<b>1 661 864,40</b>
Immobilisations incorporelles	33 877,90	90 308,22	152 361,02
Immobilisations corporelles	1 409 689,90	1 466 150,94	1 508 912,18
A. Terrains et constructions	1 357 753,85	1 401 107,83	1 439 532,55
B. Installations, machines et outillage	4 104,32	4 617,36	5 130,40
C. Mobilier et matériel roulant	47 831,73	60 425,75	64 249,23
Immobilisations financières	591,20	591,20	591,20
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>988 339,53</b>	<b>1 387 812,31</b>	<b>924 750,58</b>
Créances à un an au plus	402 110,05	570 106,77	440 130,92
Créances commerciales	299 918,94	297 068,36	293 902,50
Autres créances	102 191,11	273 038,41	146 228,42
Valeurs disponibles	573 777,32	797 958,12	411 854,94
Comptes de régularisation	12 452,16	19 747,42	72 764,72
<b>Montant total de l'actif</b>	<b>2 432 498,53</b>	<b>2 944 862,67</b>	<b>2 586 614,98</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>284 034,13</b>	<b>216 105,46</b>	<b>247 261,68</b>
Capital	63 166,46	60 892,23	58 592,03
Réserves	2 021,84	2 021,84	2 021,84
Bénéfice reporté	189 531,12	71 002,92	46 175,42
Subsides en capital	29 314,71	82 188,47	140 472,39
<b>DETTES</b>	<b>2 148 464,40</b>	<b>2 728 757,21</b>	<b>2 339 353,30</b>
Dettes à plus d'un an	1 157 966,30	1 221 124,93	1 283 340,10
Dettes à un an au plus	990 498,10	1 507 632,28	996 879,05
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	63 158,63	62 215,17	61 285,79
Dettes financières	349 727,52	599 831,98	300 000,00
Dettes commerciales	239 463,32	498 154,63	238 657,94
Dettes fiscales, salariales et sociales	338 111,53	347 430,50	396 935,32
Autre dettes	37,10		
Comptes de régularisation	0,00	0,00	59 134,15
<b>Montant total du passif</b>	<b>2 432 498,53</b>	<b>2 944 862,67</b>	<b>2 586 614,98</b>

## 2.2 Compte de résultats

	2019	2018
Chiffre d'affaires	3 600 306,52	3 080 827,39
Produits d'exploitation non récurrents	0,00	0,00
Subsides	346 208,00	863 742,49
Subside fonctionnement	346 208,00	748 607,00
Subside projets	0,00	115 135,49
Autres produits et récupération de frais	50 357,68	43 533,36
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>3 996 872,20</b>	<b>3 988 103,24</b>
Approvisionnements et TVA intracom	-840 171,83	-1 187 476,58
Services et biens divers	-605 369,19	-576 003,13
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-1 445 541,02</b>	<b>-1 763 479,71</b>
<b>Rémunérations, charges sociales et pensions</b>	<b>-2 203 215,45</b>	<b>-2 019 388,16</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation (EBE)</b>	<b>348 115,73</b>	<b>205 235,37</b>
Amortissements	-154 002,27	-159 410,12
Réduction de valeur	-11 700,00	0,00
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
Autres charges d'exploitation	-12 266,89	-11 885,71
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>170 146,57</b>	<b>33 939,54</b>
Produits financiers	52 873,76	58 283,92
Charges financières	-26 177,84	-21 870,92
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>196 842,49</b>	<b>70 352,54</b>
Impôts sur le résultat	-78 314,29	-45 525,04
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>118 528,20</b>	<b>24 827,50</b>



## 2.3 LES COMMENTAIRES FINANCIERS

### 2.3.1 Commentaires à l'ACTIF

#### 2.3.1.1 ACTIFS IMMOBILISES

##### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :**

Les immobilisations incorporelles reprennent les valeurs résiduelles des frais de R&D et s'élèvent à 33 877,90 €.

##### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES :**

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 1 409 689,90 €.

Les immobilisations corporelles sont constituées :

- de terrains et constructions (incluant les aménagements) :  
Le patrimoine immobilier de l'intercommunale (bâtiment de notre siège social) représente 1 357 753,85 € ;
- les installations, machines et outillages comprennent essentiellement des frais d'installation informatique pour un total de 4 104,32 € ;
- le mobilier se compose du matériel de bureau du site et du matériel informatique (ordinateurs, logiciels et téléphonie) pour un total de 47 831,73 €.

##### **IMMOBILISATIONS FINANCIERES :**

Les immobilisations financières (591,20 €) reprennent les participations détenues à hauteur de 6,20 € dont le détail est repris dans le rapport sur les participations. Ce poste inclut également les cautions et garanties pour un total de 585,00 €.

#### 2.3.1.2 ACTIFS CIRCULANTS

##### **CREANCES A UN AN AU PLUS :**

Les créances commerciales s'élèvent à 299 918,94 €. Elles se composent principalement des créances clients (273 459,39 €), d'une créance client douteuse pour laquelle une réduction de valeur de 50% a été décidée (11 700,00 €) et des notes de crédits des fournisseurs à recevoir. Les autres créances s'élèvent à 102 191,11 €. Elles se composent des subsides de la Région Wallonne à recevoir (34 621,00 €), des acomptes ONSSAPL (51 173,43 €) et des impôts belge à récupérer de 2018 (16 396,68 €).

##### **VALEURS DISPONIBLES :**

Les valeurs disponibles représentent la trésorerie opérationnelle pour 573 777,32 €. Celle-ci est utilisée au bon fonctionnement de l'intercommunale.

##### **COMPTES DE REGULARISATION :**

Les comptes de régularisation intègrent des charges à reporter pour un montant de 12 452,16 €.

## 2.3.2 Commentaires au PASSIF

### 2.3.2.1 CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent à 284 034,13 €, comprenant le capital et les réserves. Les capitaux propres constituent une garantie de solvabilité et d'autofinancement de l'intercommunale.

#### **CAPITAL :**

Le capital à l'issue de l'exercice 2019 s'élève à 63 166,46 €. Il est souscrit dans son entièreté par les pouvoirs locaux membres. Les parts sont valorisées à 3,71 € pour les parts B et 18,55 € pour les parts A.

Nombre de part A : 2904

Nombre de part B : 2506

iMio compte au 31/12/2019 310 membres (dont plus de 85% des villes et communes) répartis comme suit :

Catégorie de membres	Nbr
Commune et Ville	224
Province	3
CPAS	60
Zone de Police	6
Zone de secours	8
Intercommunales	6
RCA	3
<b>TOTAL</b>	<b>310</b>

#### **Répartition des 224 communes membres :**

Catégories (nbre habitants)	Nbr membre	Nbr communes	En %
0 à 5.000	52	62	84%
5.001 à 10.000	69	88	78%
10.001 à 15.000	43	49	88%
15.001 à 20.000	22	24	92%
20.001 à 40.000	29	30	97%
40.001 à 100.000	6	6	100%
Plus de 100.001	3	3	100%
<b>Total général</b>	<b>224</b>	<b>262</b>	<b>85%</b>

Province	Nbr membre	Nbr communes	En %
Province de Hainaut	60	69	87%
Province de Liège	67	84	80%
Province de Luxembourg	38	44	86%
Province de Namur	34	38	89%
Province du Brabant wallon	25	27	93%
<b>Total général</b>	<b>224</b>	<b>262</b>	<b>85%</b>



iMio représente donc aujourd’hui plus de 3.350.000 habitants.

Voici la liste des Pouvoirs locaux ayant adhéres en 2019 :

1. Commune d’Estaimpuis
2. Commune de Houyet
3. CPAS de Mouscron
4. Zone de Secours Hainaut -Est
5. CPAS de Florenville
6. Commune de Florenville
7. Commune de Stavelot
8. CPAS de Wanze
9. Commune de Saint-Léger
10. CPAS d’Ohey
11. CPAS d’Awans
12. Commune de Virton
13. Zone de Secours Brabant Wallon
14. Commune de Chaudfontaine
15. Commune de Hélécinne
16. Commune de Ciney
17. CPAS d’Engis
18. Commune de Herve
19. Zone de police Ans/Saint-Nicolas
20. CPAS de Stavelot

La commune de Aubange a décidé de quitter l’intercommunale en 2019.

Le registre des associés est repris en annexe du rapport.

#### **RESERVES :**

La réserve légale s’élève à 2.021,84 €.

#### **SUBSIDES EN CAPITAL :**

Les subsides en capital correspondent aux subsides reçus du Gouvernement Wallon pour des investissements sur logiciels pour un total de 29 314,71 €.

#### *2.3.2.2 DETTES*

#### **DETTES A PLUS D’UN AN :**

Les dettes à plus d’un an sont composées des dettes financières contractées auprès des banques pour l’acquisition de notre bâtiment (sous déduction des tranches des exercices précédents et de la tranche échéant dans l’année) pour un total de 1 157 966,30 € en 2019.

#### **DETTES A UN AN AU PLUS :**



Les dettes à un an au plus s'élèvent à 990 498,10 € et regroupent les tranches d'emprunts échéant dans l'année pour 63 158,63 €, un emprunt sur compte courant afin de couvrir nos besoins en liquidité en fin d'année pour un montant de 349 727,52 € ainsi que les dettes commerciales pour 239 463,32 €.

Les dettes fiscales, salariales et sociales s'élèvent à 338 111,53 € et reprennent le solde des rémunérations 2019 à payer en 2020, le pécule de vacances, les reports des congés 2019 et diverses dettes sociales ainsi que la TVA due et l'impôt sur le résultat.



### 2.3.3 Commentaires du COMPTE DE RESULTATS

Le regroupement suivant nos axes analytiques donne ceci :

	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>Variation</b>
Chiffre d'affaire	3 600 306,52 €	3 080 827,39 €	16,9%
Ensemble des charges en personnel	(2 406 368,91) €	(2 188 343,84) €	10,0%
Sous-traitance & hébergement	(840 171,82) €	(1 187 476,58) €	-29,2%
<b>Marge S/ activité</b>	<b>353 765,79 €</b>	<b>(294 993,03) €</b>	<b>219,9%</b>
Frais lié au bâtiment	(103 013,09) €	(112 045,31) €	-8,1%
Frais généraux	(87 008,15) €	(74 446,76) €	16,9%
Frais généraux "légaux" (compta, rév, etc)	(95 310,75) €	(100 699,34) €	-5,4%
Marketing & Communication	(70 666,56) €	(85 325,85) €	-17,2%
Jetons de présence	(28 869,87) €	(22 796,90) €	26,6%
Divers - Taxes	(1 628,46) €	77,52 €	-2200,7%
Consommation subsides	52 873,76 €	58 283,92 €	-9,3%
Subsides accordés	346 208,00 €	863 742,49 €	-59,9%
<b>EBITDA - Analytique</b>	<b>366 350,67 €</b>	<b>231 796,74 €</b>	<b>58,0%</b>
Amortissements et réduction de valeur	(165 702,27) €	(159 410,12) €	3,9%
<b>EBIT - Analytique</b>	<b>200 648,40 €</b>	<b>72 386,62 €</b>	<b>177,2%</b>
Charges de dettes	(3 805,91) €	(2 034,08) €	87,1%
Impôts sur le résultat	(78 314,29) €	(45 525,04) €	72,0%
<b>Résultat final</b>	<b>118 528,20 €</b>	<b>24 827,50 €</b>	<b>377,4%</b>

Le total des produits hors subsides est de 91,34 %.

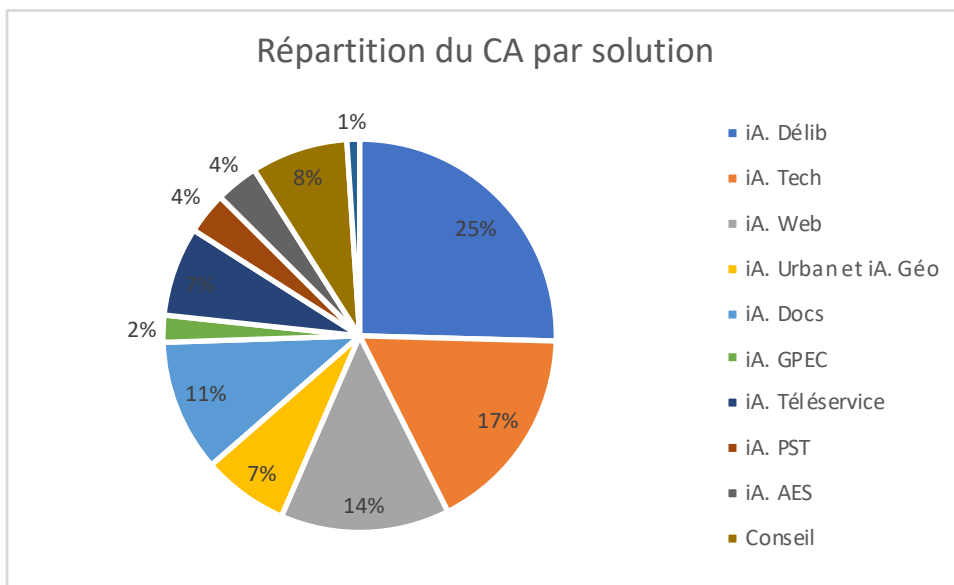
Notre objectif était d'atteindre les 80% à l'horizon 2020.

#### 2.3.3.1 Chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires pour 2019 s'établit à 3 600 306,52 € en progression de 16,9% par rapport à 2018.

Cette croissance est à mettre en relation avec l'excellente dynamique commerciale actuelle et l'adhésion massive des Pouvoirs locaux à notre démarche de mutualisation.

La ventilation du chiffre d'affaire est la suivante :



	2019	2018	Variation
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>3 600 306,52 €</b>	<b>3 080 827,39 €</b>	<b>16,9%</b>
iA. Délib	915 194,27 €	791 850,79 €	15,6%
iA. Tech	618 534,14 €	612 390,69 €	1,0%
iA. Web	500 635,85 €	470 952,45 €	6,3%
iA. Urban et iA. Géo	255 321,86 €	228 428,37 €	11,8%
iA. Docs	391 550,25 €	258 543,50 €	51,4%
iA. GPEC	79 840,90 €	94 710,70 €	-15,7%
iA. Téléservice	264 319,19 €	261 417,42 €	1,1%
iA. PST	123 515,08 €	69 526,92 €	77,7%
iA. AES	127 302,56 €	107 350,55 €	18,6%
Conseil	286 527,62 €	171 016,00 €	67,5%
Espace de stockage	37 564,80 €	14 640,00 €	156,6%

### 2.3.3.2 Ensemble des charges en personnel.

L'augmentation de la charge salariale est de 10% par rapport à 2018. Cette augmentation s'explique par l'accroissement de notre équipe de 6 ETP pour nous permettre de faire face au volume en constante croissance de notre activité.

Ce poste reprend l'ensemble des charges en personnel et notamment :

- Les rémunérations ;
- Véhicules et frais de déplacement ;
- Frais en personnel ;
- Les assurances ;
- ...

### 2.3.3.3 Sous-traitance & hébergement.

Ce poste reprend les frais d'hébergement ainsi que tous les frais d'achat et de prestations relatifs à nos solutions.



Le volume de sous-traitance a diminué de plus de 29,2% par rapport à 2018.

#### *2.3.3.4 Marge S/ activité.*

La marge sur activité a progressé de 220% par rapport à 2018. Celle-ci est pour la première fois devenue positive à 353 765,79 €.

#### *2.3.3.5 Frais généraux (suivant le rapport analytique).*

Ce poste reprend l'ensemble de nos frais de fonctionnement suivant les regroupements faits dans nos axes analytiques.

Nos frais généraux ont légèrement diminué (4,4%) par rapport à 2018.

#### *2.3.3.6 Jetons de présence.*

Ce poste reprend la rémunération de l'ensemble de nos administrateurs.

Au global la charge des jetons de présence a augmenté de 26% par rapport à 2018. Cette augmentation résulte des nouvelles règles de rémunération approuvées par l'assemblée générale qui octroient une rémunération au président et au vice-président.

#### *2.3.3.7 Subsidés accordés.*

Nos subsidés diminuent conformément à notre business plan.

Cette importante diminution (-53,75% du subside de fonctionnement mais au total -60%) traduit notre trajectoire de self-support à l'horizon 2021.

#### *2.3.3.8 Consommation subsidés.*

Il s'agit de la consommation des subsidés en investissement R&D des années précédentes.

#### *2.3.3.9 EBITDA suivant notre analytique*

L'EDITDA a progressé de 58% par rapport à 2018.

#### *2.3.3.10 Amortissements.*

La charge d'amortissement provient de l'acquisition de notre bâtiment et des frais de recherche et développement.

#### *2.3.3.11 EBIT suivant notre analytique*

L'EBIT s'est fortement améliorée par rapport à 2018.

#### *2.3.3.12 Résultat final*

Le résultat final s'est fortement amélioré par rapport à 2018. Il s'établit à 118 528,20 €.

### 2.3.4 Comparaison par rapport aux objectifs fixés.

	Budget 2019	2019	Variation prévision	Variation prévision
Chiffre d'affaire	3 250 000,00 €	3 600 306,52 €	10,8%	350 306,52 €
Ensemble des charges en personnel	(2 250 000,00) €	(2 406 368,91) €	6,9%	156 368,91 €
Sous-traitance & hébergement	(818 005,00) €	(840 171,82) €	2,7%	22 166,82 €
<b>Marge S/ activité</b>	<b>181 995,00 €</b>	<b>353 765,79 €</b>	<b>94,4%</b>	
Frais lié au bâtiment	(95 370,00) €	(103 013,09) €	8,0%	7 643,09 €
Frais généraux	(73 500,00) €	(87 008,15) €	18,4%	13 508,15 €
Frais généraux "légaux" (compta, rév, etc)	(92 700,00) €	(95 310,75) €	2,8%	2 610,75 €
Marketing & Communication	(61 200,00) €	(70 666,56) €	15,5%	9 466,56 €
Jetons de présence	(50 000,00) €	(28 869,87) €	-42,3%	(21 130,13) €
Divers - Taxes	(5 000,00) €	(1 628,46) €	-67,4%	(3 371,54) €
Consommation subsides	58 284,00 €	52 873,76 €	-9,3%	(5 410,24) €
Subsides accordés	350 774,00 €	346 208,00 €	-1,3%	(4 566,00) €
<b>EBITDA - Analytique</b>	<b>213 283,00 €</b>	<b>366 350,67 €</b>	<b>71,8%</b>	
Amortissements et réduction de valeur	(150 000,00) €	(165 702,27) €	10,5%	15 702,27 €
<b>EBIT - Analytique</b>	<b>63 283,00 €</b>	<b>200 648,40 €</b>	<b>217,1%</b>	
Charges de dettes	- €	(3 805,91) €		3 805,91 €
Impôts sur le résultat	(60 000,00) €	(78 314,29) €	30,5%	18 314,29 €
<b>Résultat final</b>	<b>3 283,00 €</b>	<b>118 528,20 €</b>	<b>3510,4%</b>	

Au regard des objectifs que nous nous étions fixés lors de l'assemblée générale du 28 novembre 2018, il est à remarquer que nos résultats diffèrent fortement principalement sur le chiffre d'affaires et les charges en personnel.

#### **Chiffre d'affaires :**

En terme de chiffre d'affaires, nous avons réalisé 110,8% des objectifs qui avaient été fixés. Cela s'explique par l'excellente dynamique commerciale ayant débouché sur 251 nouvelles commandes en 2019 représentant un chiffre d'affaires de 1 873 985,99 €.

Chiffre d'affaire	Objectifs 2019	CA 2019	% réalisé
iA. Délib	875 000,00 €	915 194,27 €	104,6%
iA. Tech	550 000,00 €	618 534,14 €	112,5%
iA. Web	485 000,00 €	500 635,85 €	103,2%
iA. Urban et iA. Géo	300 000,00 €	255 321,86 €	85,1%
iA. Docs	310 000,00 €	391 550,25 €	126,3%
iA. GPEC	80 000,00 €	79 840,90 €	99,8%
iA. Téléservice	200 000,00 €	264 319,19 €	132,2%
iA. PST	100 000,00 €	123 515,08 €	123,5%
iA. AES	130 000,00 €	127 302,56 €	97,9%
Conseil	200 000,00 €	286 527,62 €	143,3%
Espace de stockage	20 000,00 €	37 564,80 €	187,8%
	<b>3 250 000,00 €</b>	<b>3 600 306,52 €</b>	<b>110,8%</b>



**Charges en personnel :**

Compte tenu du volume des commandes et de la charge de travail, le conseil d'administration a décidé de revoir le plan d'engagement et a autorisé le recrutement de personnel complémentaire. Cela s'est traduit par une augmentation des frais en personnel de 6,9% par rapport à nos prévisions.



## 2.4 LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'article 1523-16 du CDLD prescrit que « Les administrateurs établissent [...]un rapport dans lequel ils rendent compte de leur gestion. »

Le Code des sociétés et des associations « CSA » fixe le contenu du rapport de gestion à l'article 3:6.

Outre ces éléments, les informations suivantes sont communiquées à l'assemblée générale :

### **1. RISQUES ET INCERTITUDES**

Le conseil d'administration ne peut préjuger des risques inhérents à toute activité économique et qui pourraient modifier les perspectives de la société.

Tenant compte des comptes annuels de la société, aucun risque majeur n'est à signaler quant à la continuité de l'entreprise.

Il est néanmoins impératif que le Gouvernement Wallon continue à nous apporter son soutien pour que nous puissions atteindre les objectifs visés lors de la création de l'Intercommunale. Afin de respecter notre plan financier, il est nécessaire de bénéficier des apports financiers de la Région Wallonne de l'ordre de :

- Année 2020 : 250.000 €
- Année 2021 : 100.000 €

### **2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Au cours du premier trimestre 2020, la crise du Corona virus et le confinement imposé par les autorités a fortement impacté notre fonctionnement. Bien que nous nous sommes rapidement organisés pour effectuer efficacement du télétravail, l'impossibilité d'implémenter nos outils chez nos membres durant la période de confinement impactera certainement au minimum le chiffre d'affaires du second et troisième trimestre 2020. Il est néanmoins difficile à ce stade de chiffrer cet impact et d'évaluer si nous pourrions rattraper le retard au second semestre 2020.

### **3. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE**

La crise du Corona virus (cfr ci-dessus).

### **4. SUCCURSALES DE LA SOCIETE**

Néant.

### **5. JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUITE**

Néant pour autant qu'iMio reçoive le soutien du Gouvernement Wallon en 2020 et 2021 comme prévu dans le plan financier.

### **6. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'intercommunale n'a pas pour politique de recourir à l'usage d'instruments financiers particuliers l'exposant à des risques financiers.

### **7. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**



A l'exception des développements informatiques, il n'y a pas eu d'activités en matière de recherche et de développement.

## **8. JUSTIFICATION DE L'INDEPENDANCE ET DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE COMPTABILITE ET D'AUDIT D'AU MOINS UN MEMBRE DU COMITE D'AUDIT**

Vu l'article 45 des statuts de l'intercommunale "Constitution, composition, mission":

Le conseil d'administration constitue en son sein un comité d'audit.

Le comité d'audit est composé de membres du conseil d'administration qui ne sont pas membres du bureau exécutif. Le nombre maximum de membres du comité d'audit ne peut pas être supérieur à vingt-cinq pourcents du nombre de membres de conseil d'administration. Le président du comité d'audit est désigné par les membres du comité.

Au moins un membre du comité d'audit dispose d'une expérience pratique et/ou de connaissances techniques en matière de comptabilité ou d'audit.

Le titulaire de la fonction dirigeante au sein de l'intercommunale est systématiquement invité aux réunions, avec voix consultative.

Le conseil d'administration définit les missions du comité d'audit, lesquelles comprennent au minimum les missions suivantes :

1° la communication au conseil d'administration d'informations sur les résultats du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés et d'explications sur la façon dont le contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés ont contribué à l'intégrité de l'information financière et sur le rôle que le comité d'audit a joué dans ce processus ;

2° le suivi du processus d'élaboration de l'information financière et présentation de recommandations ou de propositions pour en garantir l'intégrité ;

3° le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'intercommunale ou de l'organisme ainsi que du suivi de l'audit interne et de son efficacité ;

4° le suivi du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés, en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le commissaire du Gouvernement et, le cas échéant, par le réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés ;

5° l'examen et suivi de l'indépendance du commissaire du Gouvernement et, le cas échéant, du réviseur d'entreprises chargé du contrôle légal des comptes consolidés, en particulier pour ce qui concerne le bien-fondé de la fourniture de services complémentaires à la société.

Le comité d'audit fait régulièrement rapport au conseil d'administration sur l'exercice de ses missions, au moins lors de l'établissement par celui-ci des comptes annuels, et le cas échéant, des comptes consolidés.

Vu que madame Emmanuelle Lelong est avocate d'affaire et possède l'expertise technique et juridique pour auditer le fonctionnement de l'intercommunale;

Vu l'expérience acquise par l'équipe proposée en matière de gestion et de bonne gouvernance;

Vu que l'équipe proposée dispose donc de l'expérience pratique et de toutes les compétences techniques en matière de gouvernance, de comptabilité et d'audit;



Le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité lors de sa séance du 26 juin 2019 de désigner comme membre du Comité d'audit Rudy Delhaise, Denis Gorez, Emmanuelle Lelong et Bernard Löwenthal.

Ces personnes sont expérimentées dans la gestion. Le Conseil d'Administration est d'avis que ces personnes peuvent également être considérées comme indépendantes.





## 2.5 LES REGLES D'EVALUATION

Suivant les décisions du Conseil d'Administration, les règles d'évaluation suivantes ont été appliquées pour l'établissement des comptes :

### **FRAIS D'ETABLISSEMENT**

Les frais d'établissement sont pris en charge au moment où ils sont engagés.

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Conformément à l'article 3-38 de l'A.R. du 29/04/2019, les immobilisations incorporelles acquises de tiers ou par apport sont valorisées à leur prix d'acquisition et les autres sont valorisées à leur coût de revient. Elles font l'objet, en cas d'utilisation limitée dans le temps, d'amortissements linéaires aux taux de 20%.

Les amortissements sont calculés prorata temporis en fonction de la date d'acquisition et en nombre de mois. Le premier mois d'amortissement étant celui suivant la date d'acquisition.

Les projets de développement informatiques sont comptabilisés comme « immobilisation en cours » jusqu'à leur date de mise en service. Les amortissements sont alors calculés au prorata temporis en nombre de mois. Le premier mois d'amortissement étant celui suivant la date de mise en service.

### **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition, de revient, ou valeur d'apport, y compris les frais accessoires, conformément aux articles 3-14, 3-15 et 3-17 de l'A.R. du 29/04/2019.

Les immobilisations corporelles à utilisation limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires aux taux suivants :

- Immeubles : 3% (linéaire)
- Installations : 10% (linéaire)
- Machines et outillage : 20% (linéaire)
- Mobilier et matériel de bureau : 20% (linéaire)
- Matériel roulant : 20% (linéaire)
- Matériel informatique : 33,33% (linéaire)
- Aménagement des locaux : 10% (linéaire)
- Frais accessoires : 0% - 100% (linéaire)

Les amortissements sont calculés prorata temporis en fonction de la date d'acquisition et en nombre de mois pour les immobilisations dont la mise en service est directe. Le premier mois d'amortissement étant celui suivant la date d'acquisition.

#### **Immeubles :**

Concernant l'immeuble acquis en 2017, dont la partie terrain et construction ont fait l'objet d'un investissement sur base de la valeur d'acquisition, les règles suivantes seront d'application :

- Tous les travaux de maintien de l'actif qui seront effectués par la suite feront l'objet d'une prise en charge directe ;
- Par contre, tout ce qui concourt à augmenter la valeur du patrimoine immobilier fera l'objet d'un investissement.



#### Matériel informatique :

A dater de l'exercice comptable 2018, le seuil absolu à partir duquel l'on comptabilise une immobilisation est fixé à 3.000,00 euros ; en dessous de ce montant, il y a prise en charge immédiate.

Par dérogation au paragraphe précédent, à l'occasion d'un nouvel engagement, le premier ordinateur, qui a été acheté par IMIO et fourni au nouvel engagé, fait l'objet d'un investissement, quel que soit le prix d'acquisition de l'ordinateur.

#### Frais accessoires :

Les frais accessoires sont amortis de 0 à 100%.

Les frais accessoires sur terrains quant à eux subissent une réduction de valeur l'année de l'acquisition.

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet d'une réévaluation lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable.

#### **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les participations et créances sont inscrites à leur prix d'acquisition déduction faite des montants non appelés. Toutefois, une évaluation individuelle de chaque participation est établie en tenant compte de différents critères tels que la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle une participation est détenue.

Les créances et les cautionnements sont inscrits à leur valeur nominale.

Les moins-values constatées sur les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur selon le prescrit de l'article 3-44 de l'A.R. du 29/04/2019.

#### **CREANCES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS**

Les créances sont reprises à leur valeur nominale conformément à l'article 3-45 de l'A.R. du 29/04/2019.

Les créances font l'objet de réductions de valeur si des risques de non-récupération, de moins-value ou de dépréciations probables existent.

Lorsqu'il apparaît qu'une créance est définitivement perdue, cette perte est directement enregistrée au compte de résultats.

Au moins annuellement, une évaluation, par le conseil d'administration, est faite au niveau des créances commerciales en vue d'appliquer d'éventuelles réductions de valeur. Cette comptabilisation éventuelle se fait sur base de documents probants, tels que rappels, recommandés, courriers d'avocats, justifiant cette prise de décision.

#### **STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION**

Les en-cours de fabrication sont évalués à leur coût de revient (article 3-15 de l'A.R. du 29/04/2019) éventuellement majorés, compte tenu du degré d'avancement des travaux, de l'excédent du prix stipulé au contrat par rapport au coût de revient conformément à l'article 3-49 de l'A.R. du 29/04/2019.

#### **PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES**

Les composants de ces rubriques sont repris à leur valeur nominale.



Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur, conformément à l'article 3-52 de l'A.R. du 29/04/2019.

#### **PLUS-VALUES DE REEVALUATION**

Les plus-values de réévaluation sont traitées en conformité à l'article 3-35 de l'A.R. du 29/04/2019.

#### **SUBSIDES RECUS EN CAPITAL**

Les subsides en capital sont repris pour les montants reçus, déduction faite des impôts différés. Des réductions échelonnées sont déduites au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles lesdits subsides ont été obtenus, et le cas échéant, à concurrence du solde, en cas de réalisation ou de mise hors service de ces immobilisations.

#### **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles, conformément aux articles 3-28 à 3-33 de l'A.R. du 29/04/2019. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été constituées.

#### **DETTES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS**

Les emprunts et les dettes sont évalués à leur valeur nominale en application de l'article 3-55 de l'A.R. du 29/04/2019. Elles sont majorées, le cas échéant, des intérêts de retard ou d'autres pénalités dues.

#### **DEVICES**

Les avoirs, dettes, droits et engagements libellés en devises sont convertis en euro sur base des cours officiels des changes. Les différences de change sont comptabilisées en produits ou en charges.

A la clôture de l'exercice, les postes en devises sont réévalués au taux de change de clôture et les écarts de conversion sont compensés par devises. Les écarts de conversion négatifs sont pris en charge et les écarts de conversion positifs sont reportés (au passif). Les écarts de conversion sur les valeurs disponibles et les placements de trésorerie en devises sont immédiatement pris en compte de résultats.



### 3 LES PARTICIPATIONS

(Article L1523-16 du CDLD)

Les administrateurs arrêtent le rapport spécifique du Conseil d'administration sur les prises de participation réalisées au cours de l'exercice.

Dans le cadre du projet d'acquisition / construction d'un nouveau bâtiment pour notre intercommunale, le Conseil d'Administration a décidé en 2016 de souscrire une part C1 « autres pouvoirs publics » dans le capital d'IGRETEC au prix de 6,20 €. Cette prise de participation permet à iMio d'avoir recours aux services d'IGRETEC dans le cadre d'une relation inHouse.

**Nous n'avons cependant pas de représentant au sein des organes de gestion d'IGRETEC ni aucun autre organisme.**



## 4 ANNEXES

Les annexes suivantes font partie intégrante du rapport de gestion pour l'année 2019 :

1. Comptes annuels 2019 – format BNB
2. Rapport des réviseurs
3. Registre des associés

## 4.1 Synthèse

IMIO SC	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Chiffre d'affaires	668 820,00	1 388 837,13	1 255 354,86	1 624 043,07	2 009 532,85	2 318 238,91	3 080 827,39	3 600 306,52
		107,65%	-9,61%	29,37%	23,74%	15,36%	32,90%	16,86%
Produits d'exploitation non récurrents	0,00	-15 000,00	0,00	5 500,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
Subsides	1 111 000,00	1 280 000,00	1 018 380,49	945 250,00	835 123,00	855 884,51	863 742,49	346 208,00
Subside fonctionnement	1 111 000,00	1 280 000,00	1 018 380,49	945 250,00	835 123,00	801 020,00	748 607,00	346 208,00
		15,21%	-20,44%	-7,18%	-11,65%	-4,08%	-6,54%	-53,75%
Subside projets	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 864,51	115 135,49	0,00
Autres produits et récupération de frais	4 893,74	10 102,42	11 004,68	14 937,97	22 735,58	24 802,97	43 533,36	50 357,68
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 784 713,74</b>	<b>2 663 939,55</b>	<b>2 284 740,03</b>	<b>2 589 731,04</b>	<b>2 867 391,43</b>	<b>3 213 926,39</b>	<b>3 988 103,24</b>	<b>3 996 872,20</b>
		49,26%	-14,23%	13,35%	10,72%	12,09%	24,09%	0,22%
Approvisionnements et TVA intracom	-362 136,76	-895 767,95	-339 799,95	-471 096,42	-628 670,10	-751 996,85	-1 187 476,58	-840 171,83
Services et biens divers	-214 813,56	-322 454,53	-429 561,27	-425 962,65	-419 766,13	-471 885,15	-576 003,13	-605 369,19
Batiment	-48 877,40	-70 749,80	-76 619,27	-75 076,94	-69 710,86	-83 191,06	-73 862,28	-58 385,62
Véhicules	-30 599,51	-64 603,55	-69 903,22	-84 348,53	-85 368,35	-116 308,89	-176 428,40	-206 331,86
Administration / Divers	-39 740,55	-60 343,70	-66 399,10	-79 011,17	-67 941,21	-63 039,38	-89 939,25	-123 433,01
Téléphonie et internet	-12 088,68	-15 556,76	-24 890,64	-33 798,11	-44 323,14	-34 169,09	-31 731,25	-37 122,95
Assurances	0,00	0,00	-2 760,79	-11 759,84	-12 788,90	-13 337,44	-11 265,94	-8 516,26
Honoraires	-42 643,33	-67 293,63	-154 750,28	-92 484,38	-92 765,08	-108 774,14	-99 704,09	-94 819,75
Marcom	-40 864,09	-35 107,09	-20 433,68	-34 263,47	-26 924,20	-34 785,75	-60 275,02	-47 889,87
Dons et libéralité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-10 000,00	0,00
Administrateurs	0,00	-8 800,00	-13 804,29	-15 220,21	-19 944,39	-18 279,40	-22 796,90	-28 869,87
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-576 950,32</b>	<b>-1 218 222,48</b>	<b>-769 361,22</b>	<b>-897 059,07</b>	<b>-1 048 436,23</b>	<b>-1 223 882,00</b>	<b>-1 763 479,71</b>	<b>-1 445 541,02</b>
		111,15%	-36,85%	16,60%	16,87%	16,73%	44,09%	-18,03%
<b>Marge Brut d'Exploitation</b>	<b>1 207 763,42</b>	<b>1 445 717,07</b>	<b>1 515 378,81</b>	<b>1 692 671,97</b>	<b>1 818 955,20</b>	<b>1 990 044,39</b>	<b>2 224 623,53</b>	<b>2 551 331,18</b>
		19,70%	4,82%	11,70%	7,46%	9,41%	11,79%	14,69%
Rémunérations, charges sociales et pensions	-1 180 971,76	-1 409 447,25	-1 503 846,10	-1 608 884,25	-1 666 290,36	-1 923 486,11	-2 019 388,16	-2 203 215,45
		19,35%	6,70%	6,98%	3,57%	15,44%	4,99%	9,10%
<b>Excédent Brut d'Exploitation (EBE)</b>	<b>26 791,66</b>	<b>36 269,82</b>	<b>11 532,71</b>	<b>83 787,72</b>	<b>152 664,84</b>	<b>66 558,28</b>	<b>205 235,37</b>	<b>348 115,73</b>
		35,38%	-68,20%	626,52%	82,20%	-56,40%	208,35%	69,62%
Amortissements	-3 713,28	-13 736,07	-98 680,82	-116 962,67	-82 818,90	-131 681,60	-159 410,12	-154 002,27
Réduction de valeur								-11 700,00
Provisions pour risques et charges	0,00	0,00	0,00	(55 000,00)	-95 246,86	150 246,86	0,00	0,00
Autres charges d'exploitation	-5 847,50	-347,50	-868,00	-5 868,00	-911,89	-10 589,87	-11 885,71	-12 266,89
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>17 230,88</b>	<b>22 186,25</b>	<b>-88 016,11</b>	<b>-94 042,95</b>	<b>-26 312,81</b>	<b>74 533,67</b>	<b>33 939,54</b>	<b>170 146,57</b>
		28,76%	-496,71%	6,85%	-72,02%	-383,26%	-54,46%	401,32%
Produits financiers	2 777,86	6 309,63	103 106,94	90 248,86	56 761,10	58 307,33	58 283,92	52 873,76
Charges financières	-5 434,66	-4 391,66	-3 128,66	-5 365,11	-8 674,01	-21 935,88	-21 870,92	-26 177,84
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>	<b>14 574,08</b>	<b>24 104,22</b>	<b>11 962,17</b>	<b>-9 159,20</b>	<b>21 774,28</b>	<b>110 905,12</b>	<b>70 352,54</b>	<b>196 842,49</b>
		65,39%	-50,37%	-176,57%	-337,73%	409,34%	-36,57%	179,79%
Impôts sur le résultat	-14 319,25	-22 337,21	-11 312,29	12 389,59	-623,46	-89 760,79	-45 525,04	-78 314,29
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>254,83</b>	<b>1 767,01</b>	<b>649,88</b>	<b>3 230,39</b>	<b>21 150,82</b>	<b>21 144,33</b>	<b>24 827,50</b>	<b>118 528,20</b>
		593,41%	-63,22%	397,07%	554,75%	-0,03%	17,42%	377,41%
<b>Capacité d'AutoFinancement (CAF)</b>	<b>1 190,25</b>	<b>9 193,45</b>	<b>-3 776,24</b>	<b>84 944,20</b>	<b>142 455,48</b>	<b>-55 728,26</b>	<b>125 953,70</b>	<b>231 356,71</b>
		672,40%	-141,08%	-2349,44%	67,70%	-139,12%	-326,01%	83,68%